



# Opinion sur le projet de Ville en prévision du Plan d'Urbanisation et de Mobilité 2050 de la ville de Montréal

**6 octobre 2022**

## Mise en contexte

La Ville de Montréal a mandaté l'OCPM pour tenir une consultation sur un document préparatoire nommé Projet de Ville. Ce document est l'étape préliminaire à l'élaboration du futur plan d'urbanisme et de mobilité, qui planifiera l'avenir de la ville de Montréal jusqu'en 2050. En vue de la consultation publique, Montréal physiquement active a procédé à une analyse de la version préliminaire du plan.

Montréal physiquement active (MPA) est une mobilisation régionale, issue de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de Montréal appelée Montréal - Métropole en santé (MMS), qui œuvre à la mise en place d'environnements favorables à un mode de vie physiquement actif pour améliorer la santé et la qualité de vie des Montréalais.

Désignée par la Politique du sport et de l'activité de la Ville de Montréal pour agir comme instance de référence régionale, MPA soutient un réseau de plus cent partenaires qui unissent leurs forces autour de quatre axes d'intervention ( la mobilité active et l'aménagement urbain, le plein air, la pratique sportive et la promotion du mode de vie physiquement actif) afin d'assurer le lien entre les divers paliers d'intervention et la promotion des politiques et des mesures de soutien en vigueur en saines habitudes de vie. **Nos**

## **principes directeurs** (Inspirés par la Charte de Toronto pour l'activité physique)

- Réduire les inégalités sociales liées à la santé selon les principes du développement durable et de l'accessibilité universelle;
- Rendre l'activité physique attrayante pour tous;
- Engager les citoyens et la communauté locale à adopter un mode de vie physiquement actif;
- Assurer une cohésion régionale entre les partenaires œuvrant en saines habitudes de vie;
- Travailler en partenariat et soutenir les acteurs de la société civile;
- Favoriser la connaissance, partager l'expertise et faire connaître les initiatives inspirantes et probantes.

## **Liens entre l'aménagement des territoires et le mode de vie physiquement actif**

Les liens entre environnement bâti, santé et saines habitudes de vie ne sont plus à démontrer. Plus généralement, l'aménagement du territoire est un facteur déterminant des environnements favorables à la santé. Ainsi, l'ensemble des éléments de nature physique, socioculturelle, politique et économique exercent une influence positive sur la pratique d'activités physiques (pour les déplacements et les loisirs).

L'occupation du territoire et les décisions en matière d'aménagement ont des impacts directs sur la santé. Il est par exemple détaillé dans le projet de ville qu'une densification et une compacité adéquate dans les milieux de vie contribuent au développement des déplacements actifs, à une mobilité de proximité et de ce fait, à l'amélioration de la santé des populations.

Le cadre actuel d'aménagement date de plusieurs décennies. Les consultations autour de ce nouveau plan constituent une occasion unique de contribuer au développement d'un cadre qui répond aux besoins de nos collectivités d'aujourd'hui.



## Notre appréciation du projet de ville

Puisque le mode de vie physiquement actif et les saines habitudes de vie sont au cœur de nos préoccupations, nous nous réjouissons de constater que le futur de l'urbanisme sur le sol montréalais sera **réfléchi en mettant la mobilité active en avant-plan**. Nous apprécions cette approche tandem qui réfléchit l'urbanisme en incorporant une multitude de modes de déplacement.

Que ce soit lors des déplacements quotidiens ou dans les loisirs, lorsque le milieu de vie offre toutes les prédispositions favorables, chaque occasion offre une nouvelle opportunité aux citoyennes et citoyens de prendre de meilleures décisions pour leur santé. Éliminer plusieurs sources de stress causées par l'environnement et assurer une plus grande proximité avec la nature augmentent le sentiment de sécurité et de bien-être dans une communauté. La santé de la population passe par l'aménagement et nous sommes heureux de voir que **l'être humain et sa santé sont à la base de chacune des idées proposées**. Effectivement, de ce projet de ville émane un grand désir d'améliorer la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.

Pour terminer, nous souhaitons prendre le temps de **souligner le processus collaboratif** dans l'élaboration du PUM jusqu'à maintenant. Cette concertation permettra d'assurer un usage davantage ingénieux et équitable de l'espace.

## **Les éléments suivants constituent selon nous des améliorations à apporter au plan :**

### **1. L'équité urbaine et l'inclusion**

Bien que ce soit effleuré dans le Projet de ville, nous désirons dans un premier temps nous assurer que l'équité urbaine sera également au centre des décisions futures. C'est par la mise en place d'aménagements favorables au mode de vie physiquement actif que nous serons en mesure d'améliorer la santé et la qualité de vie des populations montréalaises à risque d'inactivité physique et de sédentarité. Les décisions en matière d'urbanisme ont le potentiel de contribuer à résorber les inégalités et l'exclusion reliées au manque d'accès à des espaces dignes et sécuritaires pour jouer, bouger et aller à l'extérieur. Il est important de se le rappeler : l'activité physique est un des meilleurs moyens d'inclusion pour les populations vulnérables et les infrastructures de mobilité active contribuent à réduire les inégalités de façon plus générale en donnant accès aux opportunités et aux ressources tout en soutenant la participation sociale.

### **2. L'interconnexion et l'accès aux espaces verts**

Avoir des milieux de vie à taille humaine pour l'accès aux biens courants, aux espaces de vie et aux services essentiels est primordial, mais ce type d'interconnexion doit également être transposé pour offrir un accès sécuritaire et convivial aux espaces verts. Bien que les parcs soient des endroits de prédilection pour la pratique du sport, ils ne sont pas toujours accessibles en transport actif, ni même en transport en commun. En enclavant certains quartiers, les autoroutes et le réseau ferroviaire rendent souvent complexe le déplacement. Le développement et l'optimisation des interconnexions entre les différents milieux deviennent alors essentiels afin d'assurer la sécurité, l'équité et l'inclusion.

### **3. L'intermodalité**

Le transport bi-mode est décrit dans le plan de ville comme la combinaison de la voiture et du transport en commun, mais dans un contexte urbain, la valorisation de la combinaison entre le transport en

commun avec le transport actif (marche, vélo, etc.) serait à prioriser. Cette intermodalité des moyens de déplacements est une pratique à mettre davantage de l'avant pour atteindre les objectifs environnementaux et améliorer la santé et le bien-être des Montréalaises et des Montréalais. Dans cette optique, l'adéquation entre le transport actif et le transport en commun doit être un réflexe lors de l'aménagement du territoire.

#### **4. La sécurité**

Un réel changement de mode de déplacement en faveur de la santé passe par la sécurité et la mise en œuvre efficace du plan d'action Vision Zéro. Permettant une plus grande fluidité et un meilleur partage des espaces, nous espérons que le modèle de « rue complète » qui est inclus au projet de ville sera implanté à grande échelle dans la métropole.

#### **5. L'hiver**

Afin que le mode de vie physiquement actif de la population ne soit pas que saisonnier, il est important de rendre sécuritaires et accessibles les installations permettant la mobilité active pendant la saison hivernale. D'une part, il faut miser sur le déneigement et autres leviers déjà existants. D'autre part, il convient de concevoir des installations polyvalentes, simples d'entretien et transformables au gré des saisons est la clé pour permettre à la population de découvrir une multitude de sports d'hiver et d'appriivoiser le déplacement actif malgré la neige, la glace et le froid.

#### **6. La concertation**

Tel que mentionné précédemment, nous apprécions grandement le processus collaboratif mis en place pour l'élaboration du plan d'urbanisme et de mobilité jusqu'à maintenant. Nous encourageons bien entendu la consultation citoyenne, mais pour que la santé soit au centre de toutes les discussions futures en matière d'aménagement des espaces, nous aimerions rappeler l'importance d'établir un processus clair de concertation continue avec les organismes experts qui sont bien au fait des différents besoins sur le territoire de Montréal.

La concertation continue est la clé pour une représentation plus adéquate de la population. En rassemblant différents acteurs autour d'une même table, il devient possible de prendre connaissance de l'impact réel d'une décision et de tendre vers le bien commun.

**Le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal doit permettre de rendre les choix sains plus faciles à faire et les choix les moins sains plus difficiles à faire afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.**